

ENTRE LES SOUSSIGNES:

LE BAILLEUR: M

Nom : LECHOWICZ Prénom : Serge

Adresse : 5 rue Garenne

Code postal : 63260 Ville : THURET

Téléphone : 0678015757

LE PRENEUR: M Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Il a été convenu d'une location saisonnière.

DESCRIPTION DE LA LOCATION:

Emplacement F15, parcelle de 75 m² avec un mobil-home de 24 m² et une terrasse couverte de 12 m² avec salon de jardin.
Hébergement non fumeur pour 4 personnes; 1 grande chambre avec lit de 140x190 cm, 1 chambre avec 2 lits 80x190 cm. Literie: 4 oreillers, 3 couettes.
Sanitaires: Douche, lavabo -WC.
Cuisine/salon: Plaque de cuisson, four micro-ondes, réfrigérateur, vaisselle complète et ustensiles.
Equipement et aménagements: eau chaude/froide, Électricité 220v, chauffage, Télévision, Aspirateur et ustensiles de ménage.
Parking: Emplacement pour 1 véhicule.

DUREE : La location commencera du samedi _____ à partir de 14 heures,
 Au samedi _____ avant 12 heures

PRIX : Le montant est de _____, € (charges du camping non comprises)
 Ce montant comprend: eau froide et chaude, électricité (10A), ainsi que les commodités du camping: (lavabos, douches chaudes, wc, bacs à laver le linge et la vaisselle, aire de jeux).

Modalités de paiement (à joindre au contrat):

- 1 chèque d'acompte (50% du montant de la location) encaissé de suite,
- 1 chèque du solde encaissé 1 mois avant le début du séjour. (Chèques vacances, encadrement prestataire vierge)
- 1 chèque de caution d'un montant de 200.00€ (en dépôt de garantie: ménage, dégradations, etc..).

DESISTEMENT: Les soussignés peuvent demander une solution à l'amiable.

SITUATION DANS LA LOCALITE:

Le mobil-home loué se trouve dans le camping 2 étoiles "La jasse sur Mer" 417 chemin du Payrollet 34340 Marseillan Plage, téléphone 0467219247.
 A 500 mètres de la plage, tout commerce dans un rayon de 200 mètres, Pharmacie à 1 km.
 Marché tous les jours à 1,2 km, Parc d'attractions à 1,5 km en juillet et août, Marseillan ville à 7 km,
 Agdes 7 km, Cap d'Agde 8,4 km, Sète 19,6 km., Méze 21 km. Sigean (réservoir Africain) 80 km.
 150 km de la frontière Espagnole. Proche du bassin de thau et voie verte du Lido jusqu'à Sète.

Signature du Preneur:

Signature du Bailleur:

DECLARATION ET CONDITIONS DE LOCATION

a) Participants au séjour:

nom prénom	date naissance	nom prénom	date naissance

b) **VEHICULE** qui sera sur l'emplacement (N° d'immatriculation):

c) **LINGE NON FOURNI:** Draps, taies d'oreiller, housses de couette, serviettes.

d) **ASSURANCES:** Le Bailleur est assuré en tant que propriétaire.

Le Preneur est présumé responsable en cas d'incendie ou de dégât des eaux.

Vérifiez que vous êtes bien assuré contre ces risques. Si le contrat de votre résidence principale comporte une garantie "villégiature".

e) **REMBOURSEMENT de la caution** (dépot de garantie):

Si le ménage est fait, si aucune dégradation est constatée, si rien manque et si l'état des lieux est conforme, le chèque de caution sera renvoyé au Preneur, la semaine suivante.

Mais dans le cas contraire le montant du chèque de caution sera encaissé tout ou en partie.

f) OBLIGATIONS DU PRENEUR:

Le locataire doit se conduire « en bon père de famille », c'est-à-dire s'abstenir de tout tapage ou bruit excessif, prendre soin du logement et du mobilier qui lui ont été confiés, et ne pas abuser des capacités d'accueil du logement.

Le preneur doit prendre connaissance du règlement intérieur du camping "La Jasse sur Mer" et s'engage à s'y conformer notamment:

article 2: Formalités de police,

article 4: Ouverture du bureau d'accueil:

- avril, mai, juin, septembre du lundi au vendredi de 10h à 13h, le samedi de 9h à 19h (fermé le dimanche)
- juillet, août du lundi au vendredi de 9h à 14h, le samedi 9h à 19h et le dimanche 10h à 14h.

article 5: Redevances, prestations,

- A régler dès l'arrivée à l'accueil du camping le montant des charges:

Tarifs** des charges du camping (2022)		Hors Saison	Juillet	Août
A régler dès l'arrivée à l'accueil du camping	Adulte* par jour	5,50/jour	7,50/jour	8,00/jour
	2 à 13 ans par jour	4,70/jour	6,50/jour	7,00/jour
	Enfant de moins de 2 ans	-	-	-
Véhicule supplémentaire (dans la mesure des places disponibles)		3,50/jour	4,50/jour	4,50/jour

* Taxes de séjour comprises (0,22 € par personne de plus de 15 ans).

** Tarifs T.T.C. en euros (dont TVA au taux en vigueur de 10%)

article 8: Circulation et stationnement des véhicule, Le camping est fermé au véhicule de 23h à 7h.

g) **DOCUMENTS JOINTS:** Plan du mobil-home,

Liste non exhaustive: de la vaisselle, du mobilier, des ustensiles de cuisine et de ménage.

Fait à..... le/...../.....

en 2 exemplaires à retourner les 4 pages signées et renseignées par courrier à l'adresse du bailleur, accompagnés des 3 chèques, sans retour de votre part dans les 10 jours, votre demande sera annulée.

Le Bailleur renvoie votre exemplaire signé par retour du courrier.

-L'accès au camping sera autorisé après encaissement du solde.

Signature du Preneur, (précédée de la mention "lu et approuvé")

Signature du Bailleur, (précédée de la mention "lu et approuvé")

ENTRE LES SOUSSIGNES:

LE BAILLEUR Mr:

Nom : LECHOWICZ Prénom : Serge

Adresse : 5 rue Garenne

Code postal : 63260 Ville : THURET

Téléphone : 0678015757

LE PRENEUR: M Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Il a été convenu d'une location saisonnière .

DESCRIPTION DE LA LOCATION:

Emplacement F15, parcelle de 75 m² avec un mobil-home de 24 m² et une terrasse couverte de 12 m² avec salon de jardin.
Hébergement non fumeur pour 4 personnes: 1 grande chambre avec lit de 140x190 cm, 1 chambre avec 2 lits 80x190 cm. Literie: 4 oreillers, 3 couettes.
Sanitaires: Douche, lavabo -WC.
Cuisine/salon: Plaque de cuisson, four micro-ondes, réfrigérateur, vaisselle complète et ustensiles.
Équipement et aménagements: eau chaude/froide, Électricité 220v, chauffage, Télévision, Aspirateur et ustensiles de ménage.
Parking: Emplacement pour 1 véhicule.

DUREE : La location commencera du samedi _____ à partir de 14 heures,
 Au samedi _____ avant 12 heures

PRIX : Le montant est de _____ , € (charges du camping non comprises)
 Ce montant comprend: eau froide et chaude, électricité(10A), ainsi que les commodités du camping: (lavabos, douches chaudes, wc, bacs à laver le linge et la vaisselle, aire de jeux).

Modalités de paiement (à joindre au contrat):

- **1 chèque d'acompte** (50% du montant de la location) encaissé de suite,
- **1 chèque du solde** encaissé 1 mois avant le début du séjour, (Chèques vacances, encadrement prestataire vierge)
- **1 chèque de caution** d'un montant de 200.00€ (en dépôt de garantie: ménage, dégradation, etc..).

DESISTEMENT: Les soussignés peuvent demander une solution à l'amiable.

SITUATION DANS LA LOCALITE:

Le mobil-home loué se trouve dans le camping 2 étoiles "La jasse sur Mer" 417 chemin du Payrollet 34340 Marseillan Plage, téléphone 0467219247.
 A 500 mètres de la plage, tout commerce dans un rayon de 200 mètres, Pharmacie à 1 km.
 Marché tous les jours à 1,2 km, Parc d'attractions à 1,5 km en juillet et août, Marseillan ville à 7 km,
 Agdes 7 km, Cap d' Agde 8,4 km, Sète 19,6 km., Mèze 21 km, Sigean (résèrve Africaine) 80 km .
 150 km de la frontière Espagnole. Proche du bassin de thau et voie verte du Lido jusqu'à Sète.

Signature du Preneur:

Signature du Bailleur:

DECLARATION ET CONDITIONS DE LOCATION

a) Participants au séjour:

nom prénom	date naissance	nom prénom	date naissance

b) **VEHICULE** qui sera sur l'emplacement (N° d'immatriculation):

c) **LINGE NON FOURNI:** Draps, taies d'oreiller, housses de couette, serviettes, etc...

d) **ASSURANCES:** Le Bailleur est assuré en tant que propriétaire.

Le Preneur est présumé responsable en cas d'incendie ou de dégât des eaux.

Vérifiez que vous êtes bien assuré contre ces risques. Si le contrat de votre résidence principale comporte une garantie "villégiature".

e) **REMBOURSEMENT de la caution** (dépot de garantie):

Si le ménage est fait, si aucune dégradation est constatée, si rien manque à l'inventaire de sortie et si l'état des lieux de fin de séjour est conforme, le chèque de caution sera renvoyé au Preneur, la semaine suivante. Mais dans le cas contraire le montant du chèque de caution sera encaissé tout ou en partie.

f) OBLIGATIONS DU PRENEUR:

Le locataire doit se conduire « en bon père de famille », c'est-à-dire s'abstenir de tout tapage ou bruit excessif, prendre soin du logement et du mobilier qui lui ont été confiés, et ne pas abuser des capacités d'accueil du logement.

Le preneur doit prendre connaissance du règlement intérieur du camping "La Jasse sur Mer" et s'engage à s'y conformer notamment:

article 2: Formalités de police,

article 4: Ouverture du bureau d'accueil:

- avril, mai, juin, septembre du lundi au vendredi de 10h à 13h, le samedi de 9h à 19h (fermé le dimanche)
- juillet, août du lundi au vendredi de 9h à 14h, le samedi 9h à 19h et le dimanche 10h à 14h.

article 5: Redevances, prestations,

- A régler dès l'arrivée à l'accueil du camping le montant des charges:

Tarifs** des charges du camping (2022)		Hors Saison	Juillet	Août
A régler dès l'arrivée à l'accueil du camping	Adulte* par jour	5,50/jour	7,50/jour	8,00/jour
	2 à 13 ans par jour	4,70/jour	6,50/jour	7,00/jour
	Enfant de moins de 2 ans	-	-	-
Véhicule supplémentaire (dans la mesure des places disponibles)		3,50/jour	4,50/jour	4,50/jour

* Taxes de séjour comprises (0,22 € par personne de plus de 13 ans).

** Tarifs T.T.C. en euros (dont TVA au taux en vigueur de 10%)

article 8: Circulation et stationnement des véhicule, Le camping est fermé au véhicule de 23h à 7h.

g) DOCUMENTS JOINTS: Plan du mobil-home,

Liste non exhaustive: de la vaisselle, du mobilier, des ustensiles de cuisine et de ménage.

Fait à..... le/...../.....

en 2 exemplaires à retourner les 4 pages signées et renseignées par courrier à l'adresse du bailleur, accompagnés des 3 chèques, sans retour de votre part dans les 10 jours, votre demande sera annulée.

Le Bailleur renvoie votre exemplaire signé par retour du courrier.

-L'accès au camping sera autorisé après encaissement du solde.

Signature du Preneur, (précédée de la mention "lu et approuvé")

Signature du Bailleur, (précédée de la mention "lu et approuvé")

Serge LECHOWICZ
5, rue de la garenne
63260 THURET



0473979538

0678015757

lecho.serge@gmail.com

Saison 2023

Loue mobil-home^①, emplacement F15
Camping "La jasse sur Mer"
417, chemin du payrollet
34340 Marseillan Plage

TARIFS ^② à la semaine	Hors saison	Juillet et août
Location d' un mobil home (charges non comprises) ^③ 4 couchages 1 emplacement pour 1 véhicule Arrivé samedi après 14 heures. Départ samedi avant 12 heures	120,00 à 200,00€	470,00 à 500,00€

① Mobil-home de 24m² et terrasse couverte de 12m², grande chambre parents avec 1 lit de 140x190cm et chambre avec 2 lits de 80x190cm.

② Tarifs en euros, charges du camping non comprises.

Accès aires de jeux et blocs sanitaires (wc, toilettes, douches chaudes, bacs à linges et bacs à vaisselles).

Réservation Contrat signé, avec :

- 1 chèque d'acompte d'un montant de 50% du tarif (encaissé de suite),
- 1 chèque du solde (encaissé 1 mois avant le séjour), (Chèques vacances acceptes),
- 1 chèque en dépôt de garantie de 200€ (inventaire, état des lieux, ménage).

③ Charges du camping -Véhicule supplémentaire, -Wifi, -Jeton pour lave linge,
--

A régler à l'entrée du camping "La Jasse-sur-Mer"☆☆

417 chemin du Payrollet

34340 Marseillan Plage

tél: 0467219247 - fax: 0955033132

Tarifs des charges du camping (2022)		Hors Saison	Juillet	Août
A régler dès l'arrivée à l'accueil du camping	Adulte * par jour	5,50/jour	7,50/jour	8,00/jour
	2 à 13 ans par jour	4,70/jour	6,50/jour	7,00/jour
	Enfant de moins de 2 ans	-	-	-

* Taxes de séjour comprises (0,22 € par personne de plus de 13 ans).

Tarifs T.T.C. en euros (dont TVA au taux en vigueur de 10%)

Parking supplémentaire (dans la mesure des places disponibles)
tarif unique de 3,5 € par jour.

Mobil-home emplacement f15 camping "La Jasse sur Mer" 34430 Marseillan Plage

Liste non exhaustive: de la vaisselle, des ustensiles
de cuisine et de ménage, du mobilier.

Veuillez me signaler tout constat et remarque
au: 0678015757

Le bailleur propriétaire : Serge LECHOWICZ 5 rue de la garenne 63260 THURET

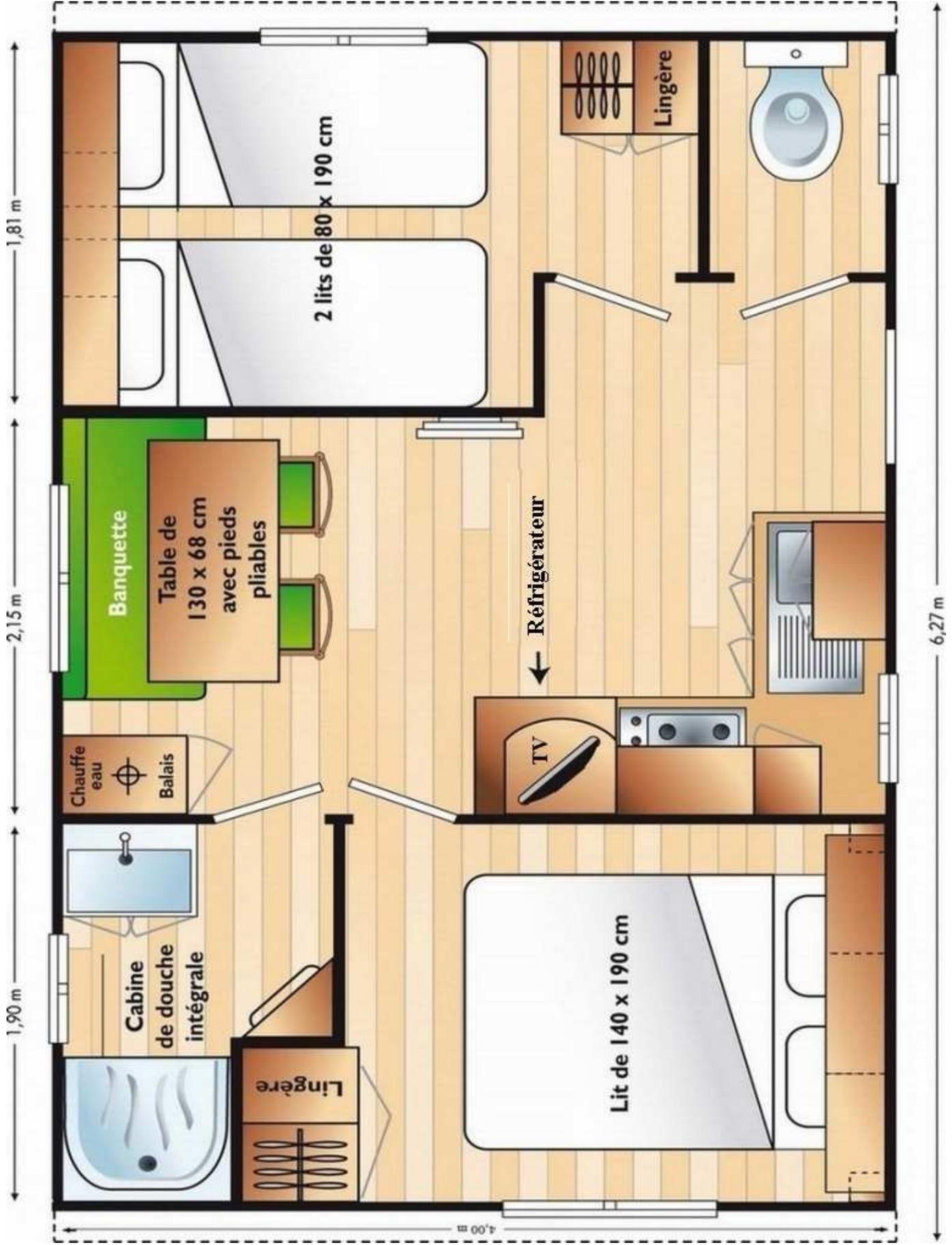
Cuisine	Nombre	Bon/Dégradé
Ciseaux	1	
Couteaux	11	
Grand couteau	2	
Couteau à huitre	1	
Fourchette	6	
Cuillères	4	
Petites Cuillères	5	
Econome	1	
Tire-bouchon	1	
Décapsuleur	1	
Bol	4	
Assiettes (Grandes)	6	
Assiettes (Petites)	5	
Assiettes (Creuses)	6	
Meugs	6	
Tasse à café	6	
Verres	12	
Casseroles	3	
Poêle	3	
Saladier	2	
Passoire	1	
Couverts à salade	1	
Louche	1	
Dessous de plat	1	
Planche à découper	1	
Plateau	2	
Essoreuse <i>salade</i>	1	
Pichet ou Carafe	2	
Plat rond	3	
Cocotte minute	1	

Nettoyage	Nombre	Bon/Dégradé
<i>Sceau / serpillère</i>	1 / 1	
Balai	1	
Pelle-Balayette	1	
Etendoir à linge	1	
Bassine	1	

Terrasse	Nombre	Bon/Dégradé
Table	1	
Fauteuils	5	

Couchages	Nombre	Bon/Dégradé
Oreillers	4	
Alaise (Grande)	1	
Alaise ((Petite)	2	
Couette (Grande)	1	
Couette (Petite)	2	
Couverture	3	
Cintres	6	

Électroménager	Nombre	Bon/Dégradé
Micro-onde	1	
Plaque induction	1	
Plancha	1	
Cafetière <i>senseo</i>	1	
Cafetière <i>ord.</i>	1	
Réfrigérateur	1	
Aspirateur	1	
TV	1	



Camping La Jasse sur Mer **

417 Chemin du Payrollet
34340 Marseillan Plage
tél: 0467219247

Emplacement F15
Mr LECHOWICZ Serge
tél: 0678015757

